



FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com

Déclaration CSASD du 24 juin 2025

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Vous arrivez dans le Rhône, département où les seuils d'ouverture des classes sont bien trop élevés.

Le SNUDI FO 69 avait interpellé votre prédécesseur en décembre 2024 pour demander la révision de ces seuils, malheureusement nous n'avons pas reçu de réponse favorable.

Le SNUDI FO demande à ce qu'un groupe de travail soit convoqué dès la rentrée pour revoir ces seuils.

Les conséquences du budget Bayrou, imposé avec l'article 49-3, sont dramatiques pour l'Ecole publique avec pas moins de 470 postes supprimés. Le Rhône n'échappe pas au massacre avec 83 postes supprimés qui se sont traduits par **140** classes fermées lors des opérations de carte scolaire début 2025, et ce malgré une intense résistance des personnels et des parents d'élèves qui s'est manifestée par la grève le jour du CSAD, par des rassemblements, par des blocages d'école...

Parmi les mesures de carte, plusieurs dizaines de fermetures n'auraient pas dû avoir lieu d'être, puisque les effectifs (qui avaient été minorés par les IEN) sont finalement au-dessus des seuils de fermeture. Les prévisions des directrices et directeurs doivent être respectées.

Se rajoute à cela la perspective de disparition des BREP à la rentrée scolaire 2026, qui signifierait ni plus ni moins que la fin des 18 demi-journées de formation et concertation en REP+. C'est inacceptable.

En éducation prioritaire, les seuils des dispositifs dédoublés doivent être respectés car 2 classes de GS à 15 en co-enseignement cela signifie 30 élèves dans une classe !
En ordinaire, les seuils sont encore bien trop élevés (31 en ordinaire pour l'ouverture d'une classe maternelle !

On ne peut pas dire que le projet pour le deuxième CSASD de l'année revienne sur les 140 classes supprimées puisque les documents transmis la semaine dernière prévoient 70 mesures positives (créations, annulations de fermetures) contre 65 mesures négatives (fermetures, annulations de créations)

Alors que partout manquent des places en établissements médico-sociaux, que de nombreux élèves ne pourront poursuivre leur scolarité en ULIS école ou collège, la création de ces postes sonne comme une véritable provocation.

La situation des élèves en difficulté et en situation de handicap ne fait qu'empirer : manque de RASED, d'enseignants spécialisés, d'AESH, de places en ULIS ou en établissements sociaux ou médico-sociaux. C'est dans ce contexte que l'IA-DASEN annonce la création de 7 premiers « pôles 'appui à la scolarité » dans le département pour contourner les notifications MDPH, continuer à refuser les affectations dans les établissements spécialisés et "coacher" les enseignants confrontés à des situations inacceptables dans leur classe !

A ce sujet, nous ne disposons toujours pas d'un comptage mis à jour des situations, puisque le chiffre dont nous disposons en celui de 2021 avec 709 élèves en attente de place en établissements spécialisés dans le Rhône ! Chiffre qui semble bien loin de la réalité au regard des remontées de terrain.

Par ailleurs, les AESH qui sont positionnés sur ces PAS se sont vus dans l'obligation de signer un contrat, sans avoir été prévenus au préalable du passage de PIAL en PAS. Ils n'ont eu d'autre choix que de signer faute de quoi ils perdaient leur emploi.

Le SNUDI FO n'accepte pas cette situation. Notre syndicat exige l'annulation des suppressions de postes, des fermetures de classes et l'ouverture de toutes les classes, les postes d'enseignants remplaçants et les postes d'enseignants spécialisés qui sont nécessaires et l'abandon de la mise en place des PAS !

Par ailleurs, nous demandons qu'aucune fermeture de classe ne soit prononcée lors du GT du 26 août !